

Date :
11 octobre 2022

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Responsable de la Cellule Programmation et Patrimoine

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chargé de stratégie immobilière et de gestion technique de patrimoine

Grade et filière	INGENIEUR TERRITORIAL / TECHNIQUE
------------------	-----------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE ou GROUPEMENT	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Education et Patrimoine (DEP)	Patrimoine	Programmation et Patrimoine	Cité Jean Bouhey	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- PADT : Direction Education et Patrimoine – MGCF –Cellule Construction Immobilière – Service Collèges et Actions Scolaires – DAEPL, DSTT, Laboratoire,
- Pôle Ressources : Direction Finances, Direction Commande Publique et Valorisation immobilière, Direction Affaires Juridiques et Ressources Documentaires, Direction Systèmes d'information, Direction Moyens Généraux
- Direction Développement des Ressources humaines et Relations sociales
- Toutes directions et tous pôles
- Cabinet
- MEOP

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

NON

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?

NON

B) Relations externes

- Collèges publics
- Collèges privés
- Gendarmeries,
- Architectes
- Géomètres AMO
- Bureaux d'études
- Entreprises
- Elus et services des communes
- Commission de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP)
- Conseillers Départementaux
- Conseil Régional
- SDIS
- Concessionnaires de réseaux
- DSDEN et Rectorat
- DDT et DDPP
- Services Fiscaux

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Chef de Service Patrimoine et du responsable de la cellule Programmation et Patrimoine, il met en œuvre la politique immobilière patrimoniale du Département.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

Sous la responsabilité du Chef de Service et du responsable de la cellule Programmation et Patrimoine

Met en œuvre la politique immobilière patrimoniale du Département :

- Participe à la définition d'une stratégie de gestion prévisionnelle de renouvellement gros entretien et d'exploitation maintenance ;
- Elabore des schémas directeurs immobiliers ;
- Participe à la programmation technique et financière d'opérations immobilières dans le cadre de la préparation des sessions budgétaires, au regard de la stratégie pluri-annuelle ;
- Organise le recensement des besoins auprès des services et réalise des visites immobilières ;
- Conseille techniquement les services, réalise ou pilote des expertises, des opérations d'audits et de diagnostics, des études de faisabilité et des études de programme ;
- Estime et fait remonter les besoins financiers nécessaires à la conservation du bâti et à son adaptation aux besoins des services ;
- Suit la conformité des bâtiments et les prescriptions issues des contrôles et visites réglementaires ;

- Assure la veille technique et juridique dans le domaine de la construction et du bâtiment, analyse et évalue l'impact des évolutions réglementaires sur le patrimoine immobilier.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Déplacements fréquents.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action ou en projets
Identifier les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
Piloter les études et enquêtes, impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation
Rédiger des documents complexes, sensibles ou stratégiques exigeant une grande précision dans l'expression
Piloter et/ou animer et/ou participer à une structure de travail en réseau et en partenariat
Mettre en place des processus de coordination et de régulation
S'assurer de la bonne réalisation du projet, mesurer les écarts entre les objectifs visés et atteints et proposer les actions correctives
Estimer les enjeux financiers liés à son activité
Conduire les évaluations des politiques publiques
Communiquer et valoriser les objectifs, la mise en œuvre et les étapes d'un projet
Apporter conseil et expertise auprès de l'encadrement

COMPÉTENCES SPECIFIQUES
Élaborer un diagnostic technique et proposer un programme d'intervention
Proposer des évolutions des modalités de surveillance
Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents et plans techniques
Connaître la mécanique des structures (résistance des matériaux, béton armé et précontraint, structures métalliques, contrôles et mesures)
Élaborer un cahier des charges, établir ou analyser des devis
Réaliser un diagnostic coûts/opportunités
Utiliser les logiciels de gestion de données
Connaître les consignes de sécurité du travail du domaine d'intervention : procédures de transport, les réglementations hygiène/sécurité, la réglementation et la signalisation des chantiers, la formation et la coordination SPS
Connaître la réglementation et les normes techniques